

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 134 (2012)

Artikel: Conservation et mise en valeur de vestiges d'époque romaine :
quelques exemples de Suisse romande
Autor: Bridel, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

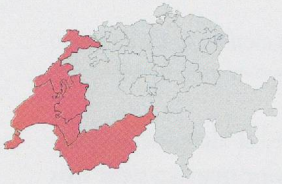
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DE VESTIGES D'ÉPOQUE ROMAINE. QUELQUES EXEMPLES DE SUISSE ROMANDE

Philippe BRIDEL

Il a semblé utile aux organisateurs du colloque de nous demander une synthèse régionale présentant la valorisation des sites de Suisse romande. Impliqué depuis près de quarante ans dans ce travail de Sisyphe que sont la conservation et la présentation au public de monuments romains, d'abord à Nyon, puis plus durablement à Avenches, j'ai pu suivre aussi l'activité déployée dans ce domaine sur plusieurs sites de la partie occidentale du territoire des Helvètes et bénéficier des conseils et expériences de quelques collègues, le plus souvent archéologues cantonaux ou conservateurs des monuments, tous soucieux de préserver un patrimoine, bâti ou ruiné, en le rendant visible et compréhensible par un public aussi large que possible.

LES CONTRAINTES ET LES ALÉAS D'UNE DÉMARCHE SÉCULAIRE

Cette double mission de conservation et de présentation, ancrée dans les lois cantonales, depuis plus d'un siècle pour l'État de Vaud, est l'héritière d'un vaste mouvement de recherche des traces matérielles de notre passé remontant pour l'essentiel à la fin du XIX^e s., porté par l'affirmation de l'identité nationale suisse que la révision de la Constitution de 1874 venait de sanctionner. Le redéploiement ou la création de sociétés savantes, telles la Société pour la conservation des monuments historiques ou l'Association Pro Aventico, l'institution dès 1915 d'une Commission fédérale des Monuments historiques, expert scientifique des travaux réalisés par les cantons et conseil de l'Office fédéral de la culture pour l'allocation des subsides qu'il leur accorde, ont longtemps permis de pallier les insuffisances notoires de certains cantons, tant en personnel qualifié qu'en ressources financières adéquates. Une doctrine s'est ainsi peu à peu instaurée en matière de conservation des monuments, alimentée par les recherches de quelques passionnés particulièrement soucieux d'authenticité, de qualité technique et de la valeur didactique ou pédagogique de leurs interventions de restauration. Reflétant une vision idéalisée de l'Antiquité, tributaires des valeurs politiques, sociales et culturelles de leur temps, ils ont durablement marqué de leur empreinte quelques-uns des sites les plus illustres de notre pays, d'Augst à Martigny, de *Vindonissa* à Avenches, et plus tard Nyon, *Lousonna* ou Orbe.

Dès la fin des années 1960, les importants travaux d'infrastructures publiques (autoroutes, voies ferrées) et le développement considérable des villes et villages ont mis bientôt en crise un modèle qui reposait essentiellement sur la bonne volonté de quelques passionnés, le plus souvent amateurs éclairés ou dilettantes cultivés.

Et si l'archéologie de terrain s'est peu à peu professionnalisée, si de plus importants moyens financiers ont été dégagés pour l'exploration de nouveaux sites mis au jour dans le cadre de ces grands travaux d'équipement, l'élaboration scientifique des résultats a trop souvent tardé, empêchant parfois une véritable valorisation des vestiges découverts.

Simultanément, l'entretien des monuments anciennement restaurés, le développement de leur mise en valeur dans le cadre d'itinéraires de visite balisés et renseignés par des panneaux illustrés, puis leur mise au goût du jour suite à l'explosion des moyens de représentation informatiques n'ont pu compter que sur un financement fort limité, relevant des budgets de fonctionnement cantonaux, particulièrement pingres en la matière.

Les quelques exemples que nous allons présenter diront bien tout à la fois la diversité des situations topographiques, chronologiques, politiques et culturelles, la multiplicité des problématiques abordées, la variété des solutions retenues, dans une recherche du spectaculaire qui tend à faire prévaloir dans certains cas le contenant architectural sur le contenu archéologique, comme en témoigne la disproportion des moyens engagés pour l'un et l'autre.

C'est que la concurrence est devenue acharnée pour attirer le visiteur sur des sites parfois peu suggestifs, souvent hors des grands axes de circulation. Les passionnés d'archéologie monumentale ou les simples curieux de découvertes arrivent désormais avec un bagage d'images acquises lors de visites touristiques de sites plus évocateurs du Sud des Alpes, d'Afrique du Nord ou du Proche-Orient, ou de visions préconçues de l'Antiquité romaine, tributaires des restitutions, virtuelles ou cinématographiques, dont nous abreuvons avec un succès inouï la télévision, l'Internet ou les films dits historiques.

Comment donc faire connaître nos sites et nos monuments dans un monde recourant toujours plus au visuel, à l'immédiat, tout en développant l'incitation à la découverte personnelle d'un paysage historique bien précis? Ce témoin authentique d'un passé qui est et doit demeurer profondément nôtre dans son unicité locale et culturelle, il faut le rendre éloquent en le situant intelligemment dans son contexte historique, le cadre de l'Empire de Rome.

La présentation critique de quelques cas exemplaires permettra d'esquisser deux ou trois pistes en la matière. Mais donnons déjà quelques axes de réflexion.

Informé le visiteur de manière complète et bien articulée est un objectif que la gestion intégrée d'un site et de son musée pourrait atteindre. C'est le but que nous poursuivons depuis cinquante ans au moins à Avenches, envers et contre tous les obstacles organisationnels, administratifs et financiers. Mais une telle solution ne peut être qu'exceptionnellement mise en œuvre, dans un site classé, exploré et protégé de longue date.

Le recours aux technologies informatiques de l'animation et de la restitution virtuelle reste encore balbutiant chez nous, quoique très prometteur. Je n'en parlerai pas, même si la création d'un «espace d'évocation», pavillon audiovisuel et embryon de musée devrait pouvoir aider à la compréhension d'un site isolé. Les tentatives conduites dans ce sens sur le grand domaine d'Orbe-Boscéaz sont bien loin de leur aboutissement, alors que, – et c'est l'exception –, l'étude scientifique résultant de près de vingt ans de fouilles par l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité (IASA) de l'Université de Lausanne touche à son terme.

Dans quelques cas, on verra que les meilleures intentions, les programmes les plus ambitieux, soigneusement élaborés et destinés à se développer sur le long terme, peinent à se réaliser faute de moyens financiers, de capacités techniques aussi, de volonté politique surtout.

Si l'on porte un regard rétrospectif sur les réalisations de nos prédécesseurs de la première moitié du xx^e s. et qu'on juge l'état de conservation des monuments qu'ils

ont restitués en bon état à la vision du public, l'essentiel semble préservé; image trompeuse cependant, les restaurations qu'on leur doit arrivant en fin de vie après un siècle, faute d'entretien le plus souvent. Les crédits, les matériaux adéquats et les intervenants qualifiés manquent fréquemment pour assurer une seconde survie à des édifices témoignant de toute une époque et de tout un art de ce que nos collègues germanophones appellent la *Denkmalpflege*, soit les soins quasi médicaux, trop souvent palliatifs, à prodiguer sans relâche à ces éternels mourants que sont les monuments en ruine.

Quant aux vestiges plus récemment mis au jour – l'amphithéâtre de Nyon pour ne citer qu'un exemple –, leur mise en valeur pose de multiples problèmes, avant tout financiers. Leur conservation s'en trouve parfois menacée, au point que la solution de repli du remblaiement complet reste la seule déontologiquement acceptable, toujours plus fréquemment appliquée, comme aux thermes de l'*insula* 19 d'Avenches. L'ultime tentation est enfin de renoncer à toute exploration de nouveaux monuments, dans la crainte de ne pouvoir les conserver, ou même d'obtenir les crédits en permettant dans de bonnes conditions le dégagement, l'étude et la publication scientifique. Réserve pour les générations futures dit-on. Mais quelle frustration pour les chercheurs explorant *Aventicum* depuis bientôt un siècle et demi de ne pouvoir fouiller le forum de la ville, quitte à l'enfouir à nouveau en fin de chantier.

La valorisation des monuments romains oscille donc, en Suisse romande, entre restauration et entretien des ruines apparentes ou enfouissement après étude des vestiges conservés sous le niveau du sol actuel; dans les villes surtout, entre marquage au sol du plan des édifices enfouis et évocation de leur grandeur passée par des restitutions graphiques ou virtuelles. Celles-ci sont réalisées si possibles sur les lieux mêmes, sous forme de panneaux balisant les itinéraires de visite, ou présentées dans les espaces du musée local réservés à l'évocation du cadre architectural et urbain, permettant ainsi la nécessaire contextualisation des objets archéologiques qu'il expose.

VALORISATION RÉCENTE DE QUELQUES SITES EXEMPLAIRES (fig. 1)

On distinguera d'emblée les sites et monuments conservés en terrain découvert, qui dialoguent entre eux et avec un paysage parfois évocateur de l'Antiquité, et les vestiges isolés, le plus souvent protégés par une construction qui fait de la ruine un objet muséifié, mis en scène dans un espace clos, qu'on découvre surtout en milieu urbain, parfois au fond d'une crypte¹.

LES SITES OU PARCS ARCHÉOLOGIQUES

Avenches

Site emblématique de la présence de Rome chez les Helvètes puisqu'elle fut la capitale de leur cité, la ville romaine a conservé plusieurs monuments restés visibles jusqu'à nos jours, et qui furent l'objet de longues campagnes de restauration dès la fin du XIX^e s. La vaste expérience ainsi acquise, tant en ce qui touche à l'exploration, au relevé et à l'étude des vestiges, qu'en ce qui relève de leur restauration, de leur valorisation et parfois de leur réutilisation constitue un précieux trésor de

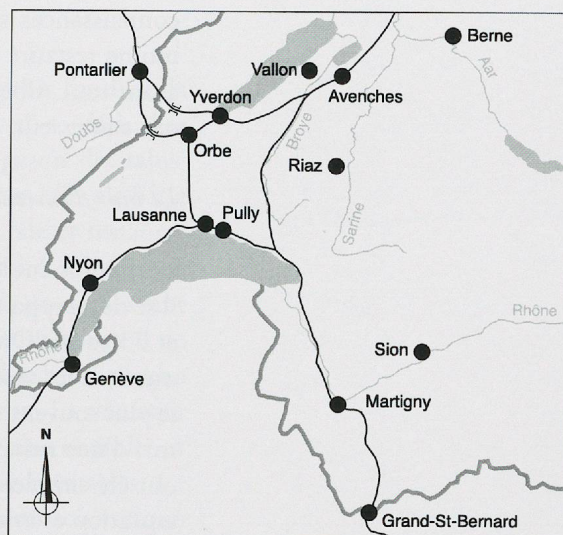


Fig. 1 — La Suisse occidentale et ses abords à l'époque romaine. Réseau routier, principales villes et sites mentionnés dans le texte.

1. Conçue pour une présentation très largement illustrée, notre contribution ne peut ici, en raison des contraintes éditoriales, reprendre tous les documents qui en faisaient une visite commentée des cas présentés. On renverra donc aux images que fournissent les publications citées en note, ou à une visite des lieux, toujours souhaitable.

connaissances scientifiques et de savoir-faire techniques². L'entretien de ce patrimoine restauré exige le respect du travail de nos prédécesseurs illustres que furent avant tout Albert Naef, premier archéologue cantonal, et l'architecte Louis Bosset, son successeur.

Le mur d'enceinte : une restitution partielle, prudente et argumentée

Le monument le plus imposant par ses dimensions est sans doute le mur d'enceinte ; il se développait sur plus de 5,5 km, comptait au moins deux portes monumentales et 73 tours. On en devine encore le tracé sur la presque totalité de son périmètre, même si les vestiges visibles en élévation n'en représentent que moins de la moitié, le plus souvent dissimulés sous une couverture végétale qui les protège tant bien que mal d'une ruine définitive. Certains des tronçons les plus hauts, et les plus menacés, ont été simplement consolidés dès le début du siècle passé, mais une véritable restauration et mise en valeur n'a été effectuée que sur une longueur de 300 m environ, englobant la Porte de l'Est et une tour transformée et rehaussée au Moyen Âge, la Tornallaz (fig. 2). Une restitution bien argumentée du chemin de ronde a été réalisée sur une vingtaine de mètres, alors qu'on s'est contenté ailleurs de remonter les parements de la courtine, spoliés de longue date, à la hauteur attestée par le noyau de maçonnerie conservé. Dominant le site et affirmant son identité, cette reconstruction prudente mais emblématique a techniquement vieilli et nécessite une reprise systématique de ses maçonneries, déjà réalisée de part et d'autre de la Tornallaz. Du sommet de cette tour, on découvre toute la ville antique et moderne et l'ensemble du paysage des Trois Lacs, saisissant du même coup les raisons géomorphologiques du choix de l'emplacement de la capitale des Helvètes. Propriété de la Commune d'Avenches, cet imposant monument menace en plusieurs points de s'effondrer, la Porte de l'Est s'étant gravement dégradée depuis plusieurs années déjà. Il nécessitera donc encore bien des soins, ne serait-ce que pour le conserver dans l'état de sa restauration de la première moitié du xx^e s. Les autorités qui en ont la charge sauront-elles enfin trouver les financements nécessaires ?

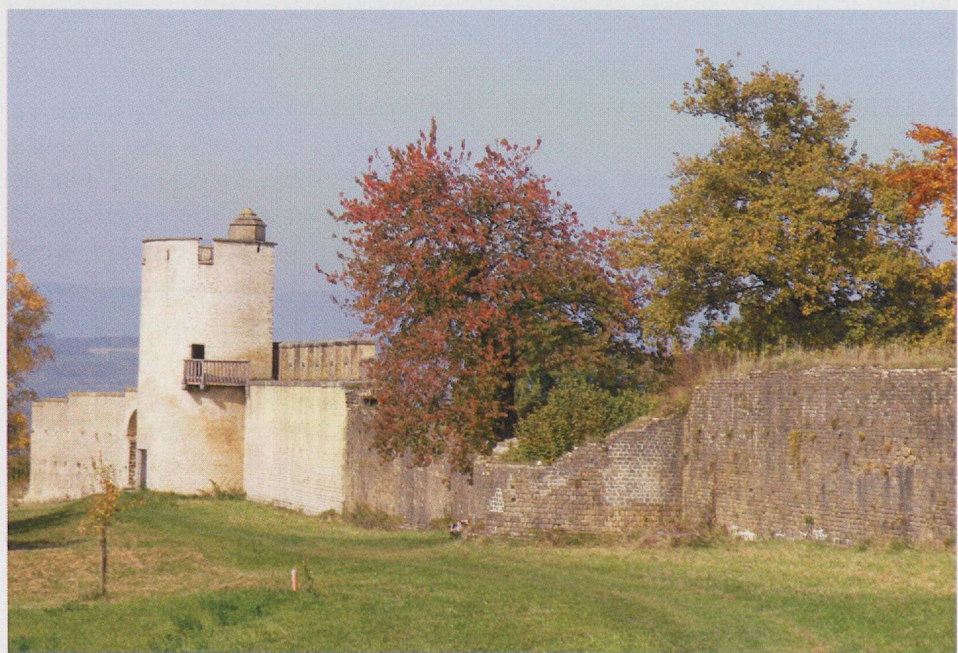


Fig. 2 — Avenches. Mur d'enceinte et Tornallaz. Restauration du début du xx^e s. en partie réhabilitée au tout début du xxi^e s. (photo Musée romain d'Avenches).

2. Sur le site d'Avenches en général, BÖGLI 1999; site Internet <http://www.aventicum.org>. À propos de la valorisation du site, BRIDEL 2003, pp. 35-42, et BRIDEL, FISCHBACHER 2009, pp. 108-113.

L'amphithéâtre : de l'exploration à la restauration et à la réutilisation

Dès la fin du XIX^e s., des manifestations théâtrales sont montées au fond de la dépression identifiée comme la *cavea* de l'amphithéâtre au XVII^e s. déjà. Les spectateurs prennent place sur des bancs de bois ou à même le gazon des talus. L'exploration archéologique débute en 1911 par l'analyse de la tour médiévale bâtie sur les accès orientaux à l'arène et aux gradins. Analyse architecturale et restauration vont de pair, sous la férule de Louis Bosset. Grâce à la générosité de Maurice Burrus, le mécène de Vaison-la-Romaine, l'arène et l'ensemble de la *cavea* peuvent être entièrement dégagés et en partie restaurés, de 1939 à 1954. L'édifice, muni de gradins neufs dans son secteur nord-est, retrouve désormais une fonction proche de celle de ses origines et accueille un public toujours plus nombreux. La nécessité s'impose dès la fin des années 1970 d'envisager un aménagement plus complet et mieux à même d'assurer la réutilisation de l'édifice comme lieu de spectacles. Le projet de l'architecte mandaté, établi d'entente avec une commission scientifique qui s'appuie sur un diagnostic archéologique renouvelé³, se propose de mettre en évidence le tracé de la totalité de son périmètre extérieur, de rétablir dans la moitié nord les circulations antiques qui desservaient les gradins, dont les vingt premiers sont rétablis en béton et gazon, et d'assurer le développement complet d'un promenoir au niveau du débouché des vomitoires sur le 20^e gradin⁴. Sous une toiture aménagée au sommet du secteur nord-est, on présente dans leur état de découverte, les vestiges des deux états du mur périmétrique de l'édifice, alors qu'ailleurs, on recourt à des matériaux contemporains, béton ou pavés, pour délimiter l'emprise moderne de l'édifice ou marquer son plan au sol. L'avant-cour orientale est entièrement dégagée et peut désormais fonctionner comme arrière-scène et recevoir les équipements techniques. Des gradins démontables peuvent être installés dans le secteur sud de la *cavea*, portant à près de 6 000 places la jauge de l'amphithéâtre. Représentations d'opéra, concerts de Rock, parades de musiques militaires se succèdent ainsi durant l'été, pour faire place depuis peu à une patinoire, l'hiver venu (fig. 3). Mais tous les aménagements doivent être démontés chaque année, pour rendre à l'édifice



Fig. 3 — Avenches. L'amphithéâtre réutilisé : après les festivals de l'été, place à une patinoire (photo Musée romain d'Avenches).

3. BRIDEL 2004.

4. BRIDEL 2000, pp. 407-414, pl. XXX-XXXI; BRIDEL 2004, pp. 26-31; FROIDEVAUX 1997.

son statut de monument historique ouvert aux touristes. L'entretien doit être suivi de près, mais est financé par un fonds spécial alimenté par les divers utilisateurs qui s'acquittent d'une modeste taxe d'utilisation s'élevant à 1 % du prix des billets vendus.

Depuis une vingtaine d'années, l'amphithéâtre, désormais entièrement exploré, analysé, restitué et scientifiquement publié, a donc retrouvé son rôle de lieu d'agrégation sociale autour de manifestations populaires, au plus près du centre de l'agglomération moderne, dont il assure une bonne part de l'animation. C'est sans doute à cette conjonction d'intérêts fort divers, à la conviction de toute l'équipe en charge du projet, à la passion des promoteurs de spectacles et à la détermination de quelques élus politiques que l'on doit cette belle et trop rare réussite.

Théâtre et sanctuaire du Cigognier: un projet inachevé

Exploré, dégagé et restauré progressivement depuis plus de 150 ans, le théâtre édifié au pied du coteau de Donatyre fait face à la colonne dite du Cigognier, seul vestige demeuré debout d'un vaste sanctuaire à portiques, systématiquement exploré et relevé par Louis Bosset, durant la deuxième guerre mondiale pour l'essentiel. Ces deux édifices se répondent aux extrémités d'un vaste espace laissé libre, en marge occidentale du réseau des îlots urbains. Ils constituaient un ensemble fonctionnel et monumental exceptionnel que l'on peine encore à imaginer. Le théâtre, objet d'une récente étude très fouillée, lancée en vue de la réhabilitation de l'édifice⁵, fut dès les années 1880 le premier monument restauré sur le site d'*Aventicum*, aux frais de l'Association Pro Aventico, alors propriétaire et promotrice de sa fouille. L'édifice avait failli disparaître, perdant vers 1850 plusieurs mètres de hauteur dans son secteur sud-ouest, exploité comme carrière. Racheté par l'État de Vaud dans les années 1970, il a pour l'heure conservé l'aspect que lui a donné Louis Bosset en 1940, lorsqu'il compléta les dégagements et restaurations du début du siècle par la reconstruction d'un vomitoire, de gradins et du talus de la *cavea* sud-ouest. Ces aménagements, dont certains se révèlent erronés suite aux récentes études, ont fort mal vieilli faute d'entretien et en raison d'un recours inconsidéré au ciment Portland lors des premières restaurations. L'ensemble des maçonneries doit donc être repris d'urgence, en particulier pour les murs d'*analemma*, ce pour quoi le propriétaire vient de dégager un premier crédit. Mais ces travaux n'ont de sens que dans le cadre d'un projet global d'aménagement du secteur tout entier, déjà amorcé par le rachat systématique, ces dernières décennies, de la plupart des parcelles s'étendant du Cigognier au Théâtre (fig. 4). Là aussi, il s'agira de rétablir les circulations antiques, parcourues par les cortèges festifs, qui reliaient les deux monuments et distribuaient les participants, selon leur statut et leur fonction, dans les divers secteurs du théâtre ou le long des gradins qui bordaient la cour du sanctuaire du Cigognier⁶. Pour celui-ci, dont seul le quart nord-est est mis en valeur au pied de la colonne éponyme, récemment restaurée, il est prévu de longue date de dégager du terrain adjacent la surface du podium du temple, naguère occupée par une villa, de libérer l'ensemble de la cour à son niveau original et de marquer par des talus les branches disparues du triple portique qui la bordait au nord-ouest, à l'ouest et à l'est.

C'est donc par une restauration discrète et une présentation plus explicite des vestiges visibles et désormais mieux connus du théâtre, et par un traitement plus paysager qu'architectural du sanctuaire qui lui fait face, pour un prix qui ne devrait pas être rédhibitoire, qu'on pourra faire comprendre au visiteur du site toute son ampleur, son organisation fonctionnelle et rituelle et son caractère grandiose⁷. C'est en effet au *Templum Pacis* de Rome même qu'il faut chercher le modèle du sanctuaire avenchois.

5. MATTER 2009.

6. BRIDEL 1982.

7. BRIDEL, MATTER 2008, pp. 51-58.



Fig. 4 — Avenches. Le sanctuaire du Cigognier et le théâtre. L'espace est disponible pour un aménagement qui dégagerait l'ensemble de la cour et des portiques, aujourd'hui visibles pour un quart à peine au pied de la colonne éponyme, et rétablirait l'axe de circulation menant au théâtre (photo Musée romain d'Avenches).

Le temple de la Grange des Dîmes: après 100 ans, une mise en valeur difficile

Découvert en 1906 sous l'avenue Jomini et alors largement exploré, ce temple de type gallo-romain est mieux connu depuis les années 1964-1965. On démolit alors une grange et fouille à son emplacement la branche sud de l'*ambitus*, le *pronaos* et le long escalier qui les dessert, ainsi qu'une bonne partie de la cour qui le précède, avec un puits et un petit monument tétrastyle. Le site est ensuite aménagé pour en permettre une vision dominante et périphérique, les visiteurs étant tenus à distance par une barrière en interdisant l'approche. En 1989, l'état très dégradé du noyau maçonné du podium impose une restauration qui prendra l'aspect d'une reconstruction en béton teinté de son parement de grands blocs de grès récupéré dès la fin de l'Antiquité. Cette solution, déjà retenue quelques années plus tôt pour une reconstitution partielle de l'angle nord-est du portique du Cigognier, a l'avantage de ne pas cacher son caractère moderne, tout en restituant l'aspect volumétrique et la fonction des blocs antiques disparus. Le mur nord du podium sera figuré de même, avec son noyau de petit appareil de calcaire jaune, en limite d'une parcelle réaménagée en 1992 qui révéla alors ses fondations. Les murs vus en 1905, de la cella ou du podium, furent à nouveau dégagés lors de travaux d'équipement réalisés en 2004. On put alors procéder à une analyse méthodique des maçonneries et du contexte stratigraphique, qui révéla plusieurs phases d'occupation antérieures, mais les vestiges en furent détruits, quand bien même ils étaient classés au titre des monuments historiques. Sans attendre la publication systématique et monographique de ce temple, en préparation, il a été possible d'indiquer, par un marquage en pavés insérés dans le revêtement de la rue, le plan original de l'édifice là où aucun vestige visible, original ou reconstruit, ne vient le signaler (fig. 5).

Fig. 5 — Le temple de la Grange des Dîmes. Valorisation du monument combinant la présentation de vestiges restaurés ou reconstruits et le marquage en pavés du plan des parties enfouies sous la chaussée (photo Musée romain d'Avenches).



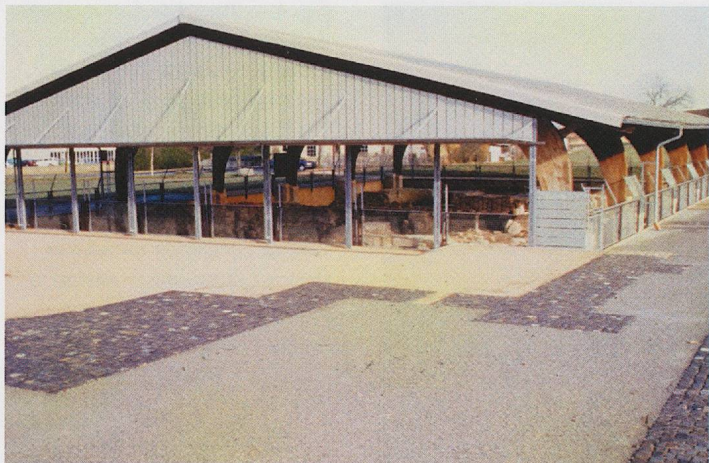


Fig. 6 — Avenches. Thermes de l'insula 29. Le bâtiment abritant les vestiges restaurés, construit en 1955 et modifié en 1997 (photo Musée romain d'Avenches).

*Les thermes de l'insula 29:
un projet novateur pour son temps*

Découverts et partiellement fouillés en 1954, les thermes de l'insula 29 témoignent d'une nouvelle approche de la valorisation des monuments. Devant l'ampleur des vestiges repérés, face à leur grande fragilité, puisque l'on devra dégager l'hypocauste d'un vaste *tepidarium* avec ses bouches de chauffe encore en place, la fouille est très tôt arrêtée, le temps de construire l'année suivante un abri de protection. Réalisé sans appui intermédiaire en recourant à la technique alors très novatrice de la charpente lamellée-collée, et cou-

vert d'une toiture en amiante-ciment, l'élégant hangar semble concilier protection des ruines et bonne visibilité de leur disposition pour les visiteurs tenus à distance par une clôture périphérique. Avec le temps, les désavantages et les défauts de ce dispositif se manifestent toujours plus nettement. La maîtrise des eaux météoriques de la vaste toiture n'est pas assurée, les drainages périphériques s'obstruent et le monument se retrouve inondé, ou pire recouvert en hiver de neige soufflée bien vite transformée en glace. L'emprise des imposantes bases de béton qui reprennent les charges de la charpente a porté atteinte aux murs et sols des locaux adjacents, à peine repérés lors de la fouille. Limitée au *frigidarium* et au *tepidarium*, la mise en valeur ne rend pas compte de l'ampleur de l'édifice, ni de son organisation. La réhabilitation de ces thermes durera près de dix ans, de 1994 à 2003. Il faudra d'abord assainir le bâtiment de protection en créant un caisson étanche et un système de drainage à sa périphérie, là où il n'y avait tout d'abord qu'un talus, améliorer sa résistance aux intempéries en créant des rideaux en façades est et ouest; puis restaurer les maçonneries et le réseau de pilettes et de carreaux de terre cuite, gravement dégradé; enfin suggérer par un marquage au niveau des circulations périphériques les locaux adjacents à ceux qui sont visibles, soit le *caldarium* à l'ouest, mieux connu grâce à une fouille complémentaire, le couloir de service encadrant les pièces chaudes sur trois côtés et desservant les fournaies, les autres locaux attestés par la seule amorce de leurs murs. Tout un langage minéral, recourant à divers types de graviers ou de mortiers, est alors élaboré pour signifier la nature et la fonction des locaux et dispositifs délimités ainsi en plan seulement. Un appareil explicatif et graphique présenté sur des panneaux, vient compléter et faciliter la lecture du monument. En dépit des défauts inhérents à sa conception même, le bâtiment de protection, désormais amélioré (fig. 6), concilie une bonne conservation et une compréhension aisée des vestiges mis au jour, mais au prix d'un entretien constant et particulièrement méticuleux.

Les thermes de l'insula 19: un beau projet avorté

Les magnifiques thermes dégagés dans l'insula 19 lors d'une fouille exemplaire conduite par Jacques Morel, principalement en 1994, ont très tôt convaincu l'archéologue cantonal d'en assurer la conservation et la présentation au public. Fort de l'expérience acquise dans l'insula 29, et une fois le terrain acquis par l'État en 1996, (le monument sera classé en 1999), il fait procéder aux études qui déterminent les contraintes climatiques à respecter pour assurer, dans un bâtiment de protection clos à l'hygrométrie contrôlée⁸, la conservation des fragiles vestiges du plus ancien édifice thermal connu à Avenches et sans doute au nord des Alpes, puisque le premier de ses trois états remonte à l'an 29 de notre ère. Tout est prévu

8. WEIDMANN 2006.

dans le projet des architectes (fig. 7) pour limiter par un éclairage zénithal réduit au minimum la croissance des mousses et autres végétaux parasites, plaie des ruines conservées en milieu confiné et humide, tout en permettant une vision agréable de l'ensemble par les visiteurs, qui circulent sur une passerelle dominant les vestiges. Approuvé par le Grand Conseil en 1998, le projet bénéficie d'un crédit d'investissement de plus de 3 millions de francs. Mais un recours présenté devant le tribunal administratif pour vice de forme dans la décision communale de déroger au plan de quartier aboutit en 2005, bloquant l'ensemble de cette opération audacieuse et novatrice. Il faut dès lors, dans l'attente de la suite de la procédure, remblayer provisoirement cette fouille particulièrement spectaculaire, puis la combler durablement après quelques opérations de restauration, les opposants ayant obtenu définitivement gain de cause. Le seul monument mis au jour depuis les années 1960 dont on ait tenté d'assurer la valorisation se retrouve ainsi occulté pour longtemps si ce n'est pour toujours.

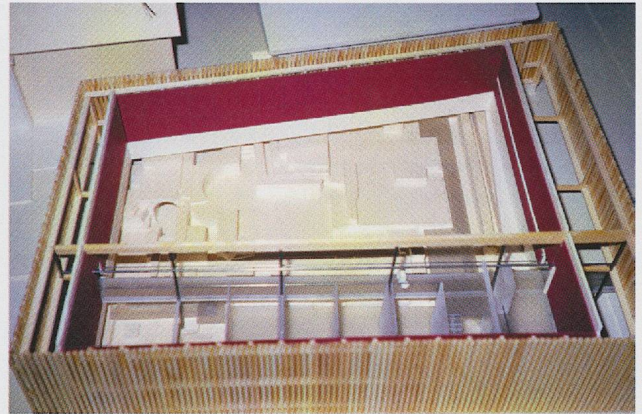


Fig. 7 — Avenches. Thermes de l'insula 19. Maquette du bâtiment de protection projeté, mais jamais réalisé (Atelier Bräker et Kontoyanni, architectes, photo Musée romain d'Avenches).

Orbe-Boscéaz : des pavillons pour un palais

Dès le milieu de XIX^e s., le site de Boscéaz est connu pour ses magnifiques mosaïques, qui sont conservées et restaurées in situ, à l'abri d'élégants pavillons de maçonnerie qui se multiplient au gré des découvertes jusqu'en 1920. Elles attirent régulièrement un public de connaisseurs, en dépit de la situation très isolée du véritable palais campagnard dont elles ornaient certaines des salles d'apparat. La fouille systématique de sa *pars urbana* par l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité (IASA) de l'Université de Lausanne, durant 16 campagnes menées de 1986 à 2001, permet de dégager deux nouveaux pavements⁹. Il faudra près de 15 ans au Laboratoire de restauration du Musée romain d'Avenches pour consolider les anciens pavements selon les meilleures méthodes de conservation et assurer le nettoyage, le traitement et la présentation des deux nouveaux tapis, abrités depuis leur découverte sous de simples baraques de bois menaçant ruine (fig. 8). L'incurie des services de l'État est ici manifeste : depuis huit ans, aucun crédit d'étude pour l'aménagement du site n'a pu être demandé et les autorités se révèlent incapables d'édifier des bâtiments aptes à protéger les précieuses mosaïques dont elles ont par ailleurs financé la fouille et la restauration. Le palais de Boscéaz mérite beaucoup mieux que les quelques rares



Fig. 8 — Orbe/Boscéaz. Pavillon de 1920 et baraque de 1993 : deux solutions pour abriter les mosaïques d'une vaste et riche demeure campagnarde, conservées *in situ* (photo Ph. Bridel).

9. FLUTSCH *et al.* 2001, en particulier p. 53 : « vers un parc archéologique » ; LUGINBÜHL *et al.* 2001 (rééd.), pp. 8-12.

et minables pancartes parsemées sur le site. La fouille, achevée depuis plus de dix ans, l'élaboration et la publication des résultats très bientôt menées à leur terme, il serait temps d'accueillir décemment le public. Les mosaïques visitables sont il est vrai remarquablement commentées par des cartels très évocateurs et un pavillon provisoire, offert par l'État de Vaud et équipé d'entente entre la Commune d'Orbe, la Fondation Pro Urba et l'IASA présente quelques objets, maquettes et plans du site, mais le lien avec la topographie des lieux est difficile à saisir et il manque un véritable parcours balisé permettant aux touristes de découvrir le site.

Lousonna : un musée dans une domus, un parc public pour le forum

Révéle essentiellement par les fouilles réalisées lors de la construction de l'autoroute au début des années 1960, le centre monumental de l'antique *Lousonna*, qui réunit une basilique, un temple, un port de berge, se présente aujourd'hui comme un vaste parc public, engazonné et arborisé, où surgissent les murs des édifices publics, souvent reconstruits sur quelques décimètres de hauteur. Le projet tel que primitivement réalisé de 1971 à 1976 distinguait clairement par des revêtements adéquats les divers édifices, espaces autrefois fermés et couverts, des itinéraires de circulation et des places à l'air libre, matérialisant le lien étroit entre espace public et rive du lac reconstituée sous forme de bassin¹⁰. Faute d'un entretien adéquat par les services concernés de la Commune de Lausanne, propriétaire des lieux, la végétation a peu à peu oblitéré un traitement paysager des vestiges, parfaitement explicite à l'origine (fig. 9). Le recours à des panneaux d'information illustrés, puis à des boîtes à images virtuelles présentant ici ou là une restitution en perspective des bâtiments ne suffit pas à saisir l'organisation des lieux, et gêne même parfois la bonne vision de l'ensemble des ruines.

Le musée, établi en 1936, à quelque distance, sur les vestiges mêmes d'une *domus* fouillée dès 1934, concilie avec peine, en dépit d'une reconstruction totale en 1993, les objectifs contradictoires de la mise en valeur d'une ruine et de la présentation muséographique des collections¹¹. Un local extérieur, ménagé dans le talus même de l'autoroute, présentait encore il y a peu une mosaïque et quelques amphores et inscriptions derrière une grille peu avenante; le vandalisme et l'incurie ont mis en piteux état ce lieu d'exposition trop à l'écart du site et du musée.

Vallon : un musée et son jardin pour une maison de campagne

Découverte en 1981 et fouillée de 1985 à 1987, la résidence rurale d'un riche propriétaire a révélé entre autres deux mosaïques de grande qualité, qu'on a décidé de conserver *in situ*, en dépit de la présence d'une nappe phréatique qui remonte parfois assez haut pour les inonder. La construction d'un véritable musée de site est alors décidée, pour abriter, outre ces pavements, le très riche mobilier archéologique découvert sur le site; le bâtiment, inauguré en 2000, sobre et fonctionnel, reprend la volumétrie des constructions antiques telles qu'on peut les restituer, ses deux ailes s'organisant en bordure d'un vaste jardin, encore en cours d'exploration, qu'il est prévu de rendre un jour à son état d'origine¹² (fig. 10). Si les deux caveaux abritant les mosaïques sont maintenus dans une pénombre et un climat garantissant leur conservation, mais permettant aussi leur vision rapprochée depuis une passerelle, les autres volumes, clairs et aérés, se prêtent à merveille à une muséographie très attrayante, qui met en exergue, par le recours à des maquettes ou des reconstitutions grandeur nature, les liens entre objets et contexte bâti ou paysager. On regrettera simplement que le restaurant, qui accueillait autrefois sur sa terrasse, pour une halte gastronomique bienvenue, les visiteurs parvenus en ces lieux quelque peu isolés de tout, ne soit plus qu'une simple cafétéria confiée aux bons soins des gardiens.

10. KAENEL 1972, en particulier pp. 23-39 et la photo de couverture.

11. PICHARD-SARDET *et al.* 1993.

12. FUCHS 2000.



Fig. 9 — Lausanne-Vidy/
Lousonna. La promenade
archéologique : à gauche, les
vestiges de l'enclos aux trois
oratoires, au fond ceux des
entrepôts, au centre la berge
romaine du lac représenté par
un bassin, avec le perré de
déchargement (photo Ph. Bridel).



Fig. 10 — Vallon. Le musée
romain, dont le volume rappelle
celui de la *villa* des II^e et III^e s.,
abrite les mosaïques conservées
in situ. Au premier plan, le
jardin en cours de fouille
(photo Ph. Bridel).

Riaz-Tronche-Bélon : un temple sacrifié sur l'autel de l'A12

La construction de l'autoroute Fribourg-Vevey conduit, en 1975 et 1976, à la découverte et à la fouille systématique d'un temple gallo-romain dont les murs étaient assez bien conservés et les vestiges épars assez nombreux pour qu'on puisse en proposer une restitution graphique¹³. Financées par la Confédération dans le cadre des grands travaux d'infrastructure dont elle a la charge, ces recherches permettent au Canton de Fribourg de s'enorgueillir d'un nouveau monument romain qu'il ne saurait laisser détruire. Malheureusement, il se situe dans l'emprise de la nouvelle chaussée. Qu'à cela ne tienne, on le démonte pierre par pierre pour le reconstruire à l'identique sur une butte isolée en pleine campagne, à 35 m de son emplacement d'origine. Pour peu qu'on y parvienne, le site est charmant, quoiqu'un peu bruyant. Mais il ne s'agit ni plus ni moins que d'un faux archéologique, agrémenté d'une maquette en bronze donnant à petite échelle une restitution contestable du bâtiment d'origine (fig. 11). On ne peut que s'interroger sur les motifs censés justifier une opération, sans doute fort coûteuse, qui, visant à sauver les quelques murs d'un édifice dont on connaît ailleurs de nombreux autres exemplaires mieux conservés, nous paraît aujourd'hui plus un monument à la mémoire des archéologues qui l'ont exploré qu'un témoin authentique de notre passé romain.

13. VAUTHEY 1985.

Fig. 11 — Riaz/Tronche-Bélon. Le temple gallo-romain fouillé sur le tracé de l'autoroute A12. État entièrement reconstruit, à 35 m de son emplacement original. Au centre, le modèle en bronze de l'édifice restitué (photo Ph. Bridel).



LES MONUMENTS EN MILIEU URBAIN

Pully: une crypte et quelques pavés pour une résidence face au Léman

Le prieuré de Pully, petite ville proche de Lausanne, est bâti sur les vestiges de l'imposante résidence d'un propriétaire, romain ou romanisé, sans doute fort aisé. L'exploration des abords lors de divers travaux d'équipement a permis d'en établir peu à peu le plan et de se faire une idée de son importance. Mais les vestiges présentables se limitent à ceux d'un portique absidé qui soutenait à l'est le corps de logis principal, établi un étage plus haut. Donnant sur un jardin, cet espace était orné d'une vaste fresque figurant, sur son soubassement, une course de chars. Retrouvée en mille fragments lors de la fouille du secteur, cette représentation de bonne qualité a pu être reconstituée et replacée à son emplacement d'origine. Un bâtiment vitré est venu protéger les vestiges restaurés de cette modeste partie d'une très vaste demeure (fig. 12), tandis que le revêtement des rues et places adjacentes s'est prêté à une évocation de l'édifice enfoui, dont le plan apparaît, dessiné par des pavés plus clairs¹⁴. Belle réalisation, qui reste difficile à lire en dépit de quelques panneaux d'information. Mais on regrettera surtout que l'espace muséal, soigneusement aménagé et fort intéressant, qui abrite aussi la fresque de la course de chars et les vestiges du portique à abside, ne soit ouvert que trop rarement au public: trois heures le dimanche après-midi, de mai à septembre... On se perd en conjectures sur la manière de concevoir l'exploitation de cet équipement culturel pourtant attrayant et dont la réalisation fut sans doute coûteuse.

Nyon: une basilique pour un musée, un amphithéâtre en déshérence

Jusqu'au milieu du siècle passé, la ville romaine de Nyon, la *Colonia Julia Equestris* voulue par César, n'était connue que par les collections antiques de son vieux Musée, hébergé par le Château médiéval qui domine le Léman. Le bimillénaire de la fondation de la ville, fêté en 1954, fut l'occasion d'ériger sur la terrasse des marronniers deux colonnes et demie couronnées par quelques blocs d'entablement, découverts une décennie auparavant et bientôt identifiés comme provenant du portique encadrant l'*area sacra* du forum. Ce manifeste quelque peu kitsch d'un patriotisme local se targuant d'histoire ancienne est resté longtemps le seul vestige visible de la parure monumentale de l'antique cité. La découverte en 1974, lors de sondages préliminaires à la construction d'un immeuble, des fondations de la basilique du forum vient renouveler la passion d'antiques de quelques Nyonnais et

14. REYMOND *et al.* 2001; RIVIER *et al.* 2004, avec deux restitutions de la villa pp. 6 et 8.

retenir l'attention des édiles locaux et des experts cantonaux et fédéraux. Comment conserver et mettre en valeur ces importants vestiges des fondations, autrefois enterrées et invisibles, de ce haut lieu de la vie civique de la cité? En en faisant à la fois le cadre et l'objet d'un Musée romain dont la création s'impose face à la croissance exponentielle des collections et au cadre désormais obsolète que peut offrir le Château¹⁵. Voulu par une Municipalité acquise à sa cause et convaincue tant par l'archéologue cantonal que par les membres savants du comité de préfiguration, ce nouveau musée s'installe donc en 1979 sous une dalle établie au niveau où l'on circulait dans l'Antiquité. Il s'accommode de l'obscurité et de l'humidité de cette crypte, mettant en scène et en lumière des maçonneries certes imposantes, mais visibles pour la première fois de leur existence (fig. 13). Il en fait la toile de fond d'une présentation muséographique particulièrement réussie des blocs sculptés de l'architecture de ses monuments, retrouvés dans le sous-sol de la ville, ou conservés au Musée de Genève, cité où ils avaient été transportés au Bas-Empire pour construire le mur d'enceinte. Mais il accueille aussi toutes les collections d'objets jusque-là enfouis pour la plupart dans les réserves, complétées par les trouvailles que livrent les nombreux chantiers qui se succèdent dans les rues de la ville. Au point que ce nouveau musée est agrandi en 1993, englobant désormais les fondations de la nef occidentale de la basilique, mises au jour sous la rue du Vieux-Marché.

Pour mieux faire comprendre comment la basilique se développait, tant en plan qu'en élévation, on recourt à nouveau à la technique du marquage dans le revêtement de la rue du Vieux-Marché et dans celui de la dalle couvrant le musée, où des simulacres de bases de colonnes en béton viennent rythmer la nef centrale, visible sur la moitié de sa longueur. Le reste en est évoqué par une vaste fresque peinte sur le mur pignon de l'immeuble adjacent au sud, qui en restitue l'élévation en perspective, d'une manière plus artistique que scientifiquement étayée.

La même technique du marquage au sol est utilisée pour dessiner dans d'autres rues du centre-ville le plan du cryptoportique de l'*area sacra*, des thermes qui le joutent. En dépit du recours à de multiples panneaux explicatifs, pas toujours très aisés à déchiffrer, qui jalonnent un itinéraire de visite touchant tous les monuments identifiés de la ville antique, il reste difficile, pour le touriste, de se repérer et d'imaginer qu'il chemine un mètre à peine au-dessus des vestiges d'une ville disparue.

Face à cette tentative presque désespérée de suggérer par tous les moyens le plan de la ville antique enfouie sous nos pieds, on regrettera que le seul monument bien visible, et pas le moindre puisqu'il s'agit de l'amphithéâtre, reste à ce jour,



Fig. 12 — Pully. Le bâtiment abritant les vestiges du portique absidé, orné d'une fresque, qui donnait sur le jardin de cette belle résidence des bords du Léman (photo Ph. Bridel).

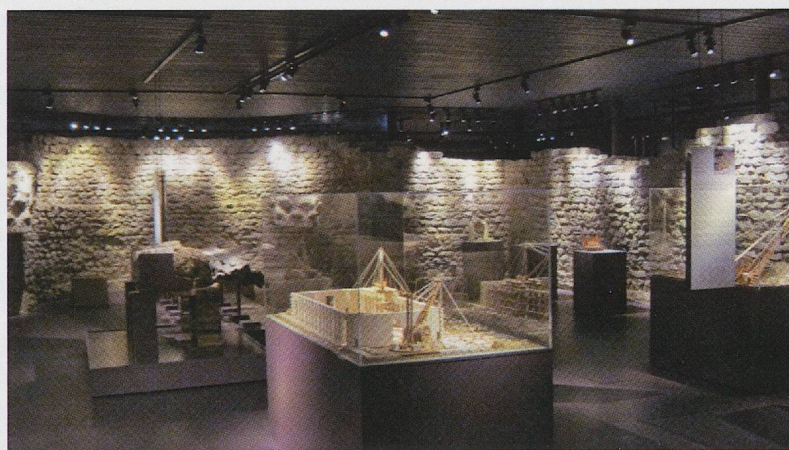


Fig. 13 — Nyon. Le Musée romain de la ville abrite les fondations mises au jour de la basilique, décor suggestif pour la présentation des collections archéologiques (photo Ph. Bridel).

15. BONNARD YERSIN *et al.* 1989, en particulier pp. 46-50: « Le musée, sa création » ; Nyon, *une colonie romaine...* 1998, en particulier pp. 76-84.

plus de quinze ans après sa découverte en 1996, recouvert de bâches et inaccessible au public. Un concours d'architectes, fort couru, avait primé, il y a une dizaine d'années, un projet modeste mais parfaitement adapté et point trop onéreux; il semble passé aux oubliettes, alors que le monument, désormais propriété communale, a pourtant été classé par l'État de Vaud. Une fois encore, l'engouement de la découverte passé, la volonté politique vient à manquer pour concrétiser un projet qui rehausserait le prestige de la ville de Nyon et lui assurerait un afflux considérable de touristes. L'exemple de l'amphithéâtre d'Avenches est là pour le prouver.

Quelles conclusions tirer de ce bref passage en revue de quelques réalisations, anciennes ou plus récentes?

Les projets développés ces dernières années aboutissent rarement, leur coût semble de plus en plus pharaonique pour des raisons techniques, mais aussi par manque de volonté politique. Le mécénat reste rarement sollicité pour conserver et mettre en valeur un patrimoine le plus souvent propriété du Canton ou d'une Commune. La notion de patrimoine public semble s'estomper, l'État consacrant peu de moyens à sa promotion et à sa conservation. Nous parvenons péniblement à entretenir ce qui existe, trop rarement à valoriser ce qui apparaît lors des innombrables fouilles dues au développement du bâti urbain. La coordination entre sites et musées reste difficile pour des raisons administratives le plus souvent, à cause de l'enchevêtrement des niveaux de compétence résultant de notre système politique. Les critères et les experts manquent pour des choix raisonnés, des priorités assumées, des objectifs clairement définis. Si la fouille, le plus souvent d'urgence, est à peu près garantie, les autres maillons de la chaîne: étude, publication, conservation et mise en valeur manquent de personnel qualifié, de moyens financiers. Nous tentons à Avenches de développer un centre de compétence pour la restauration des mosaïques, des peintures murales, de vestiges bâtis, en proposant notre expertise dans la Suisse entière. Le cantonalisme, le fédéralisme déclinant – la Commission fédérale des monuments historiques se voit contrainte à préconiser la politique de l'arrosoir pour la répartition de subventions toujours plus maigres –, la perte des techniques traditionnelles dans les entreprises nous trouvent désarmés pour assurer notre mission de sauvegarde du patrimoine romain, bâti mais toujours plus ruiné.

Quelques pistes nous semblent toutefois dignes d'être suivies.

Les itinéraires de visite des sites, qui ont bénéficié d'une campagne systématique de balisage et d'équipement en panneaux d'information il y a près de trente ans, doivent être mieux aménagés, informés grâce aux technologies modernes: audio-guides chargés sur téléphones portables, bornes informatiques, restitution virtuelles en 3D: cela a un coût, d'équipement mais d'entretien et d'exploitation aussi, et présuppose une bonne étude préalable...

Inciter à parcourir les espaces rendus évocateurs, mais laisser place à la découverte, au pittoresque, au vécu plutôt que de se réfugier dans le virtuel qui isole l'individu, le coupe de la réalité.

Laisser au visiteur sa liberté de découvrir, tout en lui proposant des outils de connaissance interactifs.

Car c'est en fin de compte la curiosité qui reste le meilleur stimulant d'une connaissance de l'Antiquité sans cesse à renouveler.

BIBLIOGRAPHIE

- BÖGLI Hans, *Aventicum: la ville romaine et le musée*, Guides archéologiques de la Suisse 19, Bâle³1999.
- BONNARD YERSIN Pascale *et al.*, *Nyon, la ville et le musée romains*, Guides archéologiques de la Suisse 25, Bâle, 1989.
- BRIDEL Philippe, *Le sanctuaire du Cigognier*, Cahiers d'archéologie romande 22, Aventicum III, Lausanne, 1982.
- BRIDEL Philippe, «Conserver, présenter, réutiliser. Avenches et son amphithéâtre», in: Robert Étienne (éd.), *Les politiques de l'archéologie, du milieu du XIX^e siècle à l'orée du XXI^e*, Colloque organisé par l'École française d'Athènes à l'occasion de la célébration du 150^e anniversaire de sa fondation. Discours prononcés à l'occasion du 150^e anniversaire de l'EFA, Paris, 2000, pp. 407-414, pl. XXX-XXXI.
- BRIDEL Philippe, «Aventicum. Réflexions sur la gestion à long terme d'un patrimoine matériel et culturel», in: Marion Wohlleben et Hans-Rudolf Meier (éd.), *Nachhaltigkeit und Denkmalpflege. Beiträge zu einer Kultur der Umsicht*, Veröffentlichungen des Instituts für Denkmalpflege an der ETH Zürich, Band 24, Zürich, 2003, pp. 35-42.
- BRIDEL Philippe, *L'amphithéâtre d'Avenches*, Cahiers d'archéologie romande 96, Aventicum XIII, Lausanne, 2004.
- BRIDEL Philippe, «L'amphithéâtre d'Avenches restauré et réutilisé», *Bulletin 2004*, Association suisse d'archéologie classique, Fribourg, 2004, pp. 26-31.
- BRIDEL Philippe, MATTER Georg, «Sanctuaire du Cigognier, théâtre antique et temples du Lavoëx: un cas particulier?», in: Daniel Castella et Marie-France Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*, Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006, Antiqua 43, Bâle, 2008, pp. 51-58.
- BRIDEL Philippe, FISCHBACHER Verena, «Un siècle d'entretien des ruines romaines d'Avenches. Comment assurer durablement leur survie?», in: *Conservation préventive. Pratique dans le domaine du patrimoine bâti*, Berne, 2009, pp. 108-113 (Actes du colloque de l'Association suisse de conservation et restauration SCR, Fribourg, 3-4 septembre 2009).
- FLUTSCH Laurent *et al.*, *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz et ses mosaïques*, Guides archéologiques de la Suisse 5, Bâle, 2001.
- FROIDEVAUX René, *Amphithéâtre et tour du musée d'Avenches*, Publication du Service des Bâtiments de l'État de Vaud 56, Lausanne 1997.
- FUCHS Michel, *Vallon: musée et mosaïques romaines*, Guides archéologiques de la Suisse 30, Vallon, Musée romain, 2000.
- KAENEL Gilbert, *Lousonna. La promenade archéologique de Vidy*, Guides archéologiques de la Suisse 9, Bâle, 1972, en particulier pp. 23-39 et la photo de couverture.
- LUGINBÜHL Thierry *et al.* (rééd.), *Vie de palais et travail d'esclave. La villa romaine d'Orbe-Boscéaz*, Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, 2001, en particulier Denis Weidmann, «Découverte, fouilles et mise en valeur», pp. 8-12.
- MATTER Georg, *Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte*, Cahiers d'archéologie romande 114, Aventicum XV, Lausanne, 2009.
- Nyon, une colonie romaine sur les bords du lac Léman*, Dossiers d'Archéologie 232, avril 1998.
- PICHARD-SARDET Nathalie *et al.*, *Lousonna: la ville gallo-romaine et le musée*, Guides archéologiques de la Suisse 27, Lausanne/Bâle, 1993.
- REYMOND Sandrine *et al.*, *La villa romaine de Pully et ses peintures murales*, Guides archéologiques de la Suisse, Pully, 2001.
- RIVIER Alphonse *et al.*, *Pully: miroir de l'histoire, quelques monuments du passé pulliëran*, Pully, 2004, avec deux restitutions de la villa, pp. 6 et 8.
- VAUTHEY Pierre-Alain, *Le sanctuaire gallo-romain de Riaz/Tronche-Bélon*, Archéologie fribourgeoise 2, Fribourg, 1985.
- WEIDMANN Denis, «La conservation des vestiges de l'insula 19», in: Chantal Martin Pruvot, *L'insula 19 à Avenche. De l'édifice tibérien aux thermes du I^{er} siècle*, Cahiers d'archéologie romande 103, Aventicum XIV, Lausanne 2006, pp. 303-307.

